

Commune de VALLECALLE (20232)

Etude de Maîtres Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI  
Notaires associés  
1 Rue Luiggi Giafferi, 20200 BASTIA  
Tel : 04.95.31.25.10/Fax : 04.95.32.55.62  
Email : leandri-bronzini-decaraffa@notaires.fr

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Date de l'acte : 21/06/2022**

Suivant acte reçu par Me Thomas LEANDRI, Notaire à BASTIA, 1 rue Luiggi Giafferi il a été dressé conformément à l'art 1 de la loi du 06/03/2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272.

**Identité du bénéficiaire de la prescription.**

Monsieur Paul Xavier **VALLECALLE**, époux de Madame Claude Jacqueline Emilie **PORTAZ**, demeurant à OLETTA (20232) Berbi Rosse, route d'Oletta.  
Né à BASTIA (20200) le 17 janvier 1943.

**Désignation des Biens :**

- Désignation des Biens :

A VALLECALLE (HAUTE-CORSE) 20232, lieudit MUCLI CAMPETULE

Une parcelle de terre figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	0230	MUCLI CAMPETULE	01 ha 91 a 94 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Pour avis  
Maître Thomas LEANDRI

Etude de Maîtres  
J. BRONZINI de CARAFFA  
T. LEANDRI  
Notaires Associés  
1 rue Luiggi Giafferi  
Place Saint-Nicolas - 20200 BASTIA